



Distr.
GENERALE

S/3712
30 octobre 1956
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE EN DATE DU 30 OCTOBRE 1956 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
PAR LE REPRESENTANT DE L'EGYPTE

J'ai l'honneur de transmettre ci-joint à Votre Excellence le texte d'une lettre adressée à Votre Excellence par le Ministre des affaires étrangères d'Egypte :

"A 16 h. 30, heure de Greenwich, une note du Gouvernement britannique a été remise à l'Ambassadeur d'Egypte à Londres; ultimatum y était donné au Gouvernement égyptien d'avoir à

- a) cesser tout acte de guerre sur terre, sur mer et dans l'air;
- b) retirer toutes les forces militaires égyptiennes jusqu'à dix milles du canal de Suez;
- c) accepter l'occupation en territoire égyptien par des forces britanniques et françaises de positions-clé à Port-Saïd, Ismaïlia et Suez.

L'ultimatum requiert une réponse avant 6 h. 30, heure du Caire, le 31 octobre, faute de quoi les Gouvernements du Royaume-Uni et de la France interviendront dans la mesure qu'ils pourront juger nécessaire pour obtenir que satisfaction soit donnée à leurs demandes.

Les Gouvernements du Royaume-Uni et de la France prennent comme prétexte pour leurs actes les combats qui ont lieu actuellement en territoire égyptien entre les forces armées assaillantes d'Israël et les forces égyptiennes qui se défendent.

Ni ce prétexte ni aucun autre ne peut justifier les actes des Gouvernements britannique et français.

La menace d'emploi de la force par les Gouvernements britannique et français et le danger imminent d'occupation, dans quelques heures d'ici, par des forces armées britanniques et françaises de territoire égyptien, en violation flagrante des droits de l'Egypte et de la Charte des Nations Unies, obligent le Gouvernement de l'Egypte à demander que le Conseil de sécurité soit convoqué immédiatement.

pour examiner cet acte d'agression du Royaume-Uni et de la France.

En attendant et jusqu'à ce que le Conseil de sécurité ait pris les mesures nécessaires, l'Egypte n'a pas d'autre choix que de se défendre et de sauvegarder ses droits contre une telle agression.

Veillez agréer l'assurance de ma haute considération.

Mahmoud Fawzi
Ministre des affaires
étrangères d'Egypte"

J'ai l'honneur de demander que le texte de cette lettre soit distribué comme document officiel du Conseil de sécurité.

J'ai l'honneur de demander que le Conseil de sécurité soit convoqué ce soir pour examiner cette lettre.

Veillez agréer, etc.

Signé : Omar Loutfi
Représentant permanent
de l'Egypte auprès de
l'Organisation des
Nations Unies